

EGLISE Notre DAME des CHAMPS

C'est en 1082 que l'Evêque de Rodez Pons d'Etienne fait donation à l'Abbaye Saint-Victor de Marseille, de l'Eglise de Mostuejous (Cartulaire 835). Dès lors, une petite communauté religieuse l'administre et probablement reconstruit l'édifice précédemment placé sous la juridiction de l'Evêque. C'est rapidement à la communauté bénédictine de la Canourgue que revient l'administration du lieu : en 1135, comme en 1256, le prieur de la Canourgue présente à l'Evêque de Rodez, le desservant séculier. Après le départ des moines victorins, c'est au collège de prêtres fondé par le Cardinal de Mostuejous en 1335, que revient la conduite des offices. Saint-Marcellin et Saint-Pierre de Trébans sont unis au même collège, ainsi que l'église Sainte-Marie du château de Mostuejous.

De l'époque de construction subsistent la partie centrale du chevet (abside), les murs nord et sud, ainsi que la disposition intérieure à trois nefs de 4 travées. Les murs extérieurs étaient à l'origine munis d'arcs de décharge retombant sur des saillies rectangulaires formant des contreforts peu saillants.

Quant à la nef centrale, elle était probablement formée de murs gouttereaux percés de 4 arcades. Par suite de déformations consécutives à un mauvais épaulement, on a remplacé ces murs par quatre imposants piliers circulaires.

Par la suite, les collatéraux ont été voûtés de berceaux transversaux.

De nombreux indices montrent que le dispositif fut bouleversé à plusieurs reprises, soit pour conforter les murs gouttereaux (création de contreforts supplémentaires) soit pour reprendre les voûtes compromises par les crues du Tarn, soit par suite de dégradations.

En 1495, on remonte le sol de l'église.

En 1515, François d'Estaing autorise diverses réparations et la reconstruction de la chapelle Notre Dame : c'est alors que disparaissent les absidioles primitives remplacées par deux chapelles gothiques.

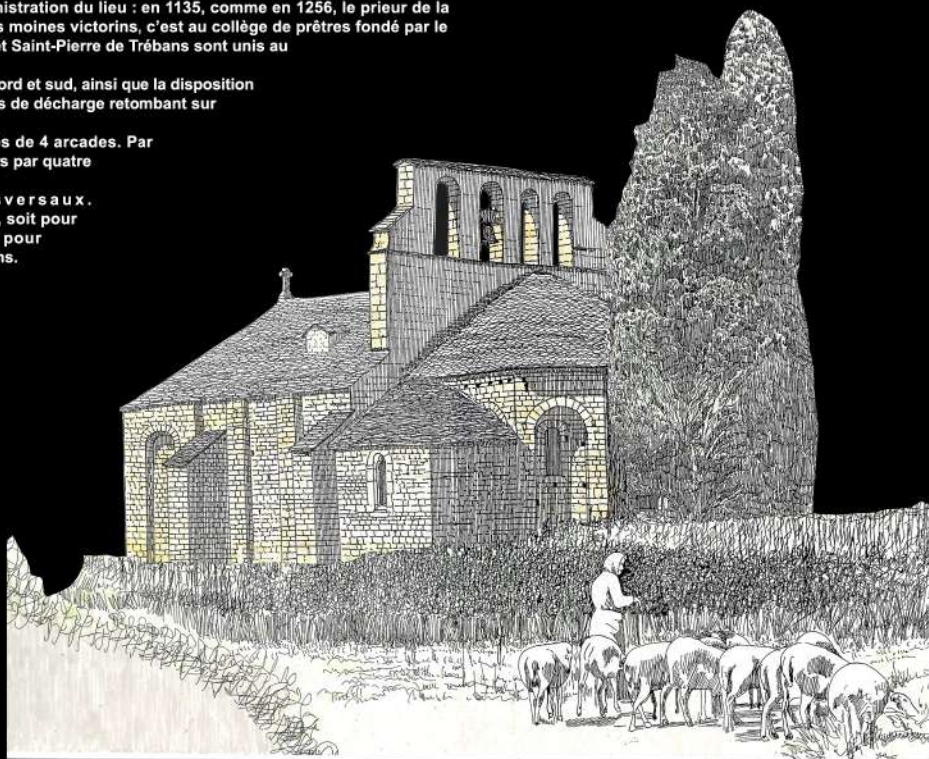
Cette création conduisit à bouleverser l'ordonnancement des arcatures du chœur, des arcs brisés ouvrant désormais les chapelles sur le sanctuaire.

Ainsi, en 1609, est-il prévu dans un « prix-fait » de « remettre une partie du cieuf de la dicte église qui s'est désarçvoltée » ; ... le même prix-fait prévoit aussi la reprise des enduits et du blanchissement. En 1738, il est encore fait état de « d'arceaux des chapelles qui menacent ruine, et d'un toit faisant eaux de toutes parts. »

En 1744, l'église Saint-Pierre cesse d'être église paroissiale au profit de l'église du Château. Elle sera progressivement abandonnée et servira même de remise agricole.

A la fin du XIX^{ème} siècle, toutefois, la couverture de lauzes est refaite, et le curé Fuzier la restaure intérieurement en la dédiant à Notre Dame des Champs.

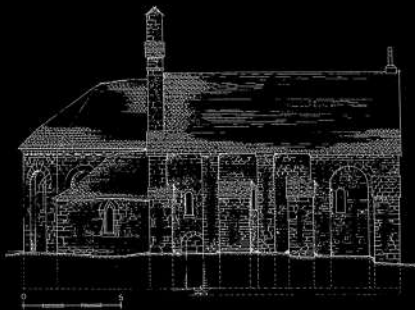
Classée au titre des Monuments Historiques en 1930, elle fait l'objet de travaux en 1952 pour reconstruire en partie, la façade occidentale fortement déversée. En 1992 et 1993, les toitures sont entièrement refaites, avant que ne soient entrepris les travaux intérieurs : assainissement, sauvetage des vitraux, début de traitement des parements intérieurs, éclairage...



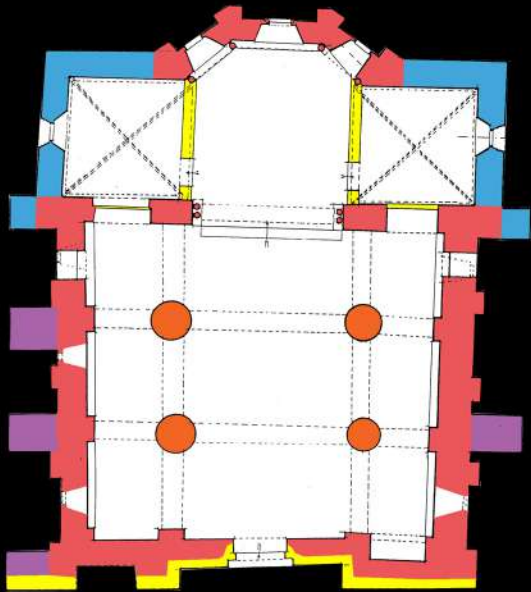
Croquis du Chevet, côté Sud-Est d'après une photo MARTIN - Millau



Photographie aérienne du Site de Notre Dame des Champs - 1984



Elévation Nord de l'Eglise - dessin ACMH



Plan général de l'Eglise avec interprétation des Epoque de la Construction

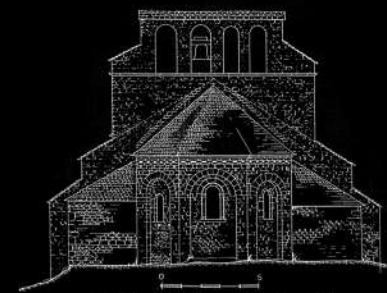
■ XI^e ■ XIV^e ■ XIII^e - XX^e
■ XII^e ■ XVI^e - XVII^e



Coupe transversale de la Nef, vers le massif occidental dessin ACMH



Notre Dame des Champs dans son environnement de champs de blé et de vignobles, tels que l'a illustré le Maître verrier de Grenoble sur les vitraux des absidioles



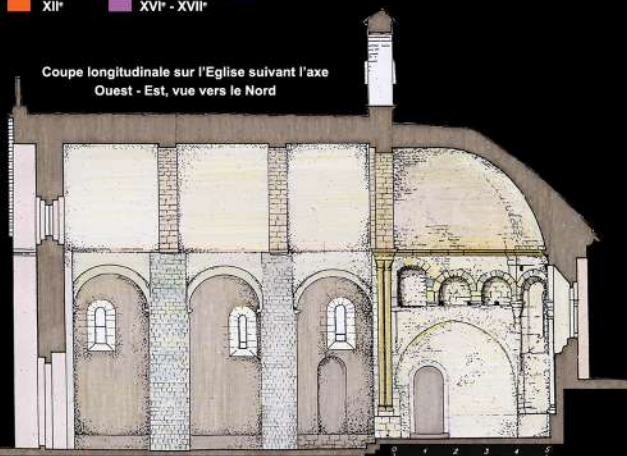
Elévation Est - Chevet - dessin ACMH



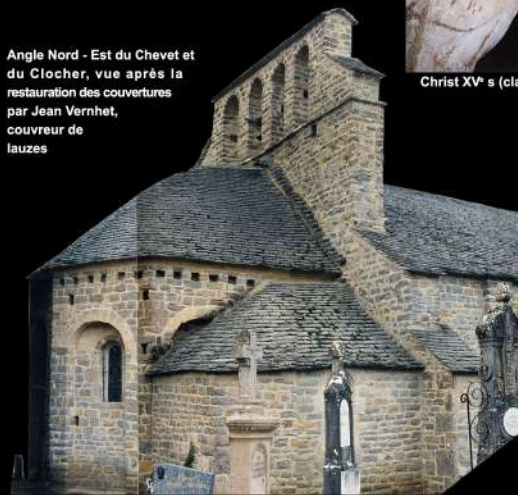
Christ XV^e s (classé MH)



Notre Dame des Champs dans son environnement au milieu des tombes des habitants du lieu



Coupe longitudinale sur l'Eglise suivant l'axe Ouest - Est, vue vers le Nord



Angle Nord - Est du Chevet et du Clocher, vue après la restauration des couvertures par Jean Vernhet, couvreur de lauzes

